

## Braccio, Nadia

---

**De:** Nathalie Clerc [nathclerc@gmail.com]  
**Envoyé:** 11 mars 2014 16:42  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser au dossier R-3863-2013 (observations)

Bonjour,

je tiens à vous faire part de mon mécontentement quant à la procédure d'information d'installation des nouveaux compteurs.

- d'une part, j'ai reçu le 30 décembre 2013, un courrier daté du 19 décembre 2013, m'informant de l'installation prochaine d'un compteur intelligent. je peux me prévaloir de 30 jours pour contester l'installation de ce compteur. Or ce courrier met déjà 11 jours à me parvenir. Compte-tenu des fêtes, il me reste 15 jours seulement pour me prévaloir de l'option de retrait.

- j'ai envoyé un courriel à Hydro-Québec pour protester. j'ai reçu une réponse 8 jours plus tard. Un relationniste particulièrement nerveux et désagréable, Benoit Geoffrion, m'a téléphoné et a menacé à plusieurs reprises de me raccrocher au nez, alors que je souhaitais interrompre son monologue pour essayer de parler. la conversation a finalement duré 30 minutes, en vain.

- enfin, je métonne que la procédure d'installation ne soit pas soumise (car les délais sont trop courts) à la copropriété, dans la mesure où les 7 compteurs de nos condos sont adossés au mur de la chambre de l'un des copropriétaires. C'est une faille dans le système, qui peut donner lieu à des recours juridiques.

Je suis particulièrement mécontente de la désinformation et/ou absence d'information dans ce dossier, de la part d'un organisme d'état, et plus, d'un gouvernement supposé protéger la santé publique.

Cordialement

Nathalie Clerc